

# UNION BURUNDAISE DES JOURNALISTES



---

## Rapport sur les violations des droits de journalistes au Burundi

---

---

## Rapport du Deuxième Trimestre 2019

**Alex**

**19/08/2018**

Ce rapport traite des violations des journalistes burundais  
durant le deuxième trimestre 2019

## **Introduction**

A l'approche des élections de 2020, l'espace médiatique burundais continue de se rétrécir comme une peau de chagrin. Tout est en place pour faire taire toute voix discordante avant l'échéance de 2020. Pour ce faire, le gouvernement utilise des institutions étatiques qui ont le pouvoir de coercition: le Conseil National de la communication (CNC), la police et l'administration. Ces dernières harcèlent, intimident et menacent les organes de presse et les journalistes.

Le gouvernement vient de franchir le Rubicon au cours de ce mois de juillet en nommant un chef de la milice Imbonerakure à la tête de la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB), un organe qui emploie au moins 500 personnes et qui devrait être de service public. Pire encore, un officier général, un Général de brigade s'est vu confier au même moment la tête du conseil d'administration du même organe.

Avec la fermeture définitive du bureau de la BBC et la suspension jusqu'à nouvel ordre des programmes de la VOA, qui n'est toujours pas levée, la menace sans cesse brandie par le CNC de fermer le groupe de presse Iwacu, il devient facile de comprendre que le gouvernement est en train de piloter un processus électoral qui doit se dérouler à huis clos. Médias indépendants, observateurs internes et internationaux qui devraient surveiller l'intégrité du processus électoral sont jugés indésirables.

### **I. Harcèlement et intimidation des journalistes**

Toutes les attaques et arrestations des journalistes rapportées ci-dessous au cours de cette période sous analyse ne sont pas certainement le fruit du hasard. Elles vont dans la droite ligne des tentatives du pouvoir de harceler et intimider les journalistes dans le but de leur empêcher de faire leur travail comme il faut.

a) Le 5 Mai 2019, le journaliste de la Radiotélévision nationale, Jean Claude Nshimirimana, a été arrêté à Kabezi, au sud de Bujumbura. La police l'a accusé de tenir une réunion politique. Mais selon les témoignages des autres confrères, Jean Claude Nshimirimana ne faisait que du jogging avec ses amis.

Jean Claude Nshimirimana a été libéré après trois jours de détention dans les cachots de la police à Kabezi.

b) Le 6 juin 2019, Jackson Bahati, correspondant du journal Iwacu et de la radio Isanganiro dans la province Cibitoke, a été malmené par un administratif à la base qui voulait lui empêcher de faire son travail. Jackson Bahati faisait un reportage sur une protestation des membres de la communauté Batwa. Ils étaient venus au chef-lieu de la province pour demander les circonstances de la mort d'un des leurs. Le chef de la zone Cibitoke a confisqué alors son matériel de travail et l'a remis au procureur de la république. Après interrogatoire par le procureur, Jackson Bahati a pu retrouver son matériel de travail car le procureur a estimé qu'il ne faisait que son travail. L'agent administratif a violé la loi sur la presse du 14 Septembre 2018 qui donne toute la liberté aux journalistes de faire leur travail. L'article 45 de ladite loi stipule :

*« Le journaliste exerce son métier en toute indépendance et en toute responsabilité sur l'ensemble du territoire national du Burundi. Dans l'exercice de son activité, il a libre accès aux sources d'informations, et peut enquêter et commenter librement sur les faits de la vie publique.*

c) Le 30 Avril 2019, un journaliste de l'agence de presse Net Press, Norbert Rucibihari, a lui aussi été arrêté par les éléments de la police au centre-ville de Bujumbura pour avoir osé protester contre les brutalités policières contre un jeune vendeur d'œufs. Les policiers se sont jetés sur lui et l'ont menotté. Après vérification de son identité, ils l'ont relâché.

d) Dans la nuit du 15 au 16 juin, l'ancien journaliste et correspondant de la RFI, Hassan Ruvakuki, a été attaqué chez lui dans le quartier de Kajaga au nord-ouest de Bujumbura. Des hommes armés de machettes lui ont assené des coups sur la tête et les bras avant de s'enfuir en le laissant quasiment mort. Son téléphone portable a été subtilisé.

## II. La censure légalisée

Le ministre de la communication a annoncé au mois de juin la mise en place des cellules de veille et d'analyse de l'information dans les différentes provinces.

Les 13 membres de ces cellules comprennent tous les intervenants susceptibles de fournir de l'information à la population par le biais des médias: le gouverneur, la police, les directeurs provinciaux, bref toutes les principales sources d'information dans la province. Selon le ministre, ces cellules ont pour but de corriger les déséquilibres des informations dans les médias. Les membres de ces cellules ont comme mission d'aider les correspondants à collecter, traiter et diffuser l'information fouillée et validée pour (selon les termes du ministre) ne donner que des informations qui rassurent la population.

En termes clairs, ces cellules sont appelées à censurer toutes les informations en provenance de toutes les localités du pays. Il est en effet difficile de penser qu'un gouverneur, un commissaire de police ou n'importe quelle autre autorité puissent laisser passer une information critique alors qu'ils ont un mot d'ordre de tout positiver.

Les correspondants ont peur d'être soumis à un contrôle rigoureux pour ne faire passer que des informations qui ne dérangent pas, car les membres de la cellule ne laisseront pas passer une information qui les incrimine. De plus, une nouvelle a une durée de vie. Le temps de rassembler tous ces membres de la cellule de veille pour que le correspondant ait le droit de diffuser la nouvelle dans son organe de presse, ça ne sera plus une nouvelle mais un document de l'histoire.

Dans le même ordre d'idée, le Conseil national de la communication (CNC) a mis en place un numéro WhatsApp pour que les auditeurs puissent donner leurs avis sur les informations diffusées dans les médias Burundais. Outre que les auditeurs ne sont pas outillés pour juger le professionnalisme des médias, cette décision a sans doute d'autres visées. L'occasion sera sans doute belle pour les caciques du pouvoir d'inonder ce numéro de messages critiques, voire accusateurs, contre un media qu'ils voudraient faire taire et parallèlement, encenser un autre acquis à leur cause.

### III. Menaces contre les médias indépendants

Pour la nième fois, le Conseil national de la communication (CNC) a donné un avertissement au journal Iwacu. Dans son rapport annuel présenté à la presse au début du mois de Juillet, le CNC a dressé un inventaire de tous les manquements du journal Iwacu et a promis de sortir une mise en garde. Le CNC estime qu'à chacune de ses parutions, Iwacu accuse des manquements graves liés notamment au non-respect du principe de l'équilibre de l'information. « *Des passages qui calomnient des gens, sans qu'ils aient eu le droit à la parole* », ce que le CNC considère comme intolérable. Pourtant, le journal Iwacu cherche par exemple à équilibrer les informations en rapport avec la sécurité, le porte-parole du Ministère de la Sécurité publique refuse toujours de parler aux journalistes du journal. Le journal qui a aussi des difficultés à recevoir des réactions des lecteurs car depuis des mois, son forum de discussion sur le net a été fermé par le CNC, privant ainsi les internautes l'opportunité de donner leurs avis sur les informations diffusées

Le CNC a proféré également des menaces contre la RFI. Après la diffusion d'un entretien d'une militante des droits de l'homme, Marguerite Barankitse, un entretien que le CNC a qualifié de non professionnel, il a promis de prendre des mesures qui s'imposent contre cette radio. La RFI est d'ailleurs accusée d'être récidiviste.

Les autres médias indépendants comme la radio Isanganiro n'échappent pas non plus aux menaces du CNC. Dans son rapport trimestriel, le CNC a accusé la radio Isanganiro de commettre la même faute, le déséquilibre de l'information.

Pas de solution en vue non plus pour la réouverture de la VOA suspendue jusqu'à nouvel ordre depuis le mois de Mars. La levée de la sanction est conditionnée par le renvoi de son travailleur Patrick Nduwimana, accusé de tentative de coup d'état en 2015.

## **V. Verrouillage de l'espace médiatique à la veille des élections**

*-Nomination d'un Imbonerakure à la tête de la RTNB et d'un Général de Brigade à la tête du conseil d'administration*

La nomination d'Eric Nshimirimana, le chef des Imbonerakure, un groupe qualifié de milice par l'ONU, s'inscrit dans la même logique de museler la presse. Un tel personnage acquis à la cause du CNDD-FDD va certainement fermer la RTNB aux idées contraires à celles du CNDD-FDD. Le professionnalisme de la RTNB était déjà entravé par déjà par un climat de peur entretenu par les responsables hiérarchiques et les autorités du pays. Des journalistes se plaignent de ne pas être affectés aux sujets en rapport avec les descentes des autorités. Des journalistes serviles au pouvoir sont les seuls à accompagner les autorités. Ils vivent de ces descentes qui leur permettent d'empocher des frais de mission.

Pour tout gâcher, un Général de brigade, Emmanuel Miburo, a été nommé à la présidence du Conseil d'administration de la RTNB. L'officier de police, Innocent Alfred Museremu, connu pour ses nombreuses violations des droits de l'homme notamment dans la répression des manifestants et des enlèvements des opposants est membre de ce conseil. Il travaille au Service national de renseignement. Cela est fait en contradiction avec les exigences d'obtention des autorisations d'exploitation d'un organe de presse. Le CNC exige que les gestionnaires des organes à mettre en place soient des personnes connues pour leur expérience dans le métier de journalisme.

Quel autre souci aurait en effet le gouvernement de militariser un organe de presse public comme la RTNB si ce n'est de s'assurer le silence des professionnels au sein de la RTNB.

Ces nominations semblent malheureusement donner non seulement un signal fort aux journalistes de la RTNB qui doivent accepter de se mettre au pas comme à l'armée. C'est aussi un signal pour d'autres médias non publics qui doivent accepter de collaborer au mieux, ou au pire, prendre les ordres et les exécuter. Avec la délivrance unilatérale de la carte de presse par le CNC, tous les journalistes sont devenus comme des employés du gouvernement même s'il ne les paie pas. Facile donc de guider les pas de tous les journalistes qui, au

cas du moindre refus, verront leurs contrats résiliés par le biais de la confiscation de leurs cartes de presse.

### *-Fermeture de la BBC*

L'annonce de la fermeture définitive du bureau de la BBC le 16 juillet porte un coup dur à la liberté d'expression au Burundi. Ses émissions diffusées en kirundi, la langue nationale, étaient très suivies. Le gouvernement voudrait que les élections se déroulent sans témoins.

Le conseil national de la communication CNC avait retiré la licence d'exploitation à la BBC au moins de Mars. Le CNC accusait alors la BBC de porter atteinte à la cohésion sociale et de manquement grave à la déontologie suite à la diffusion d'un documentaire qui révélait l'existence des centres de détentions secrets où le service national de renseignement torturait et tuait les détenus.

### **Conclusion**

A l'approche des élections de 2020, il est clair que le gouvernement veut mettre toutes les balises pour s'assurer que les élections de 2020 se déroulent sans le regard indiscret des médias indépendants. Les médias indépendants étant fermés, d'autres obligés de s'exiler, le pouvoir en place entretient un climat de peur et d'intimidation pour que ceux qui restent n'existent finalement que de nom.

La situation risque d'ailleurs de se détériorer davantage dans les mois à venir et ainsi le peu de médias dits indépendants qui restent sur place seront obligés de faire des compromissions ou de disparaître. Le verrouillage des médias va de pair avec la confiscation de l'espace public. S'il n'y a pas de débats contradictoires, les électeurs ne feront pas de choix fondés sur l'objectivité.